

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 10 OCTOBRE 2023

OBJET	N° DELIBERATION
ELECTION DU VICE-PRESIDENT – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-103
DELEGATION AU PRESIDENT, AU VICE-PRESIDENT ET AU VICE-PRESIDENT DELEGUE – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-104
COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES DU C.C.A.S. – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-105
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AIDE SOCIALE – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-106
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-107
BUDGETS PREVISIONNELS 2024 - ESAT - SECTION SOCIALE ET COMMERCIALE– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-108
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - ENTREPRISE ADAPTEE– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-109
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - CHRS– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-110
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - MJPM– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-111
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - MASP– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-112
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - LHSS– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-113
DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS - DIVERS BUDGETS– <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-114
OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE COMPLEMENTAIRE	Del-2023-115

FINANCEMENT POUR LE COOPA 63 - OLYMPIADES 2024 – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-116
SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DU DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME EN FAVEUR DU SERVICE LOGEMENT DU CCAS DE CLERMONT-FERRAND – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-117
DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU VICE-PRESIDENT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE R123-21 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES - AIDES FACULTATIVES - AOUT 2023 – <b>TRANSMISSION ULTERIEURE</b>	Del-2023-118



En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

Délibération comportant  
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

**Les membres présents en séance :**

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

**Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :**

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

**Secrétaire de séance :** Rémi BALDASSIN

**Ouverture d'une ligne de trésorerie complémentaire**

Rapporteur : Monsieur le Président

Afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, le CCAS peut ouvrir une ligne de trésorerie. L'ouverture d'une ligne de trésorerie permet, en cas de décalage entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes, de couvrir les besoins nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Les crédits procurés par une ligne de trésorerie n'ont pas pour vocation à financer l'investissement et ne procurent aucune ressource budgétaire. La ligne de trésorerie est destinée à approvisionner le compte bancaire du CCAS. Les tirages de crédit s'effectuent en cas de nécessité. Le remboursement des tirages s'opère dès que la trésorerie le permet.

Pour rappel, une ligne de trésorerie a été ouverte en début d'année d'un montant de 6 000 000 €, celle-ci s'avère insuffisante pour terminer l'année.

Il est donc proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne aux conditions suivantes :



Prêteur	Caisse d'Epargne Auvergne-Limousin
Montant	4 500 000 €
Durée	5 mois
Taux d'intérêt	€STR+0,48%
Base de calcul	Exact/360
Demande de tirage	Aucun montant minimum
Demande de remboursement	Aucun montant minimum
Processus de traitement	Tirage : crédit d'office Remboursement : débit d'office
Paiement des intérêts	Chaque mois civil par débit d'office
Frais de dossier	Néant
Commission d'engagement	0,10% du montant
Commission de mouvement	Néant
Commission de non-utilisation	0,05% de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et de l'encours moyen des tirages sur le mois, payable selon les mêmes modalités que le paiement des intérêts.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- d'approuver l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne au taux €STER+0,48% pour un montant de 4 500 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant le contrat et tous les documents afférents à ce dossier,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder sans autre délibération aux demandes de versement de fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues dans le contrat.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Président de séance

Olivier BIANCHI